

Développeur formation TPE

CDD de 12 mois à partir de septembre 2016

Salaire : 1 900€ (brut mensuel, versé sur 13 mois)

Poste et missions

Sous l'autorité du Délégué Régional, et dans le cadre de visites en entreprise (rendez-vous et/ou prospection) et de phoning, le « Développeur formation TPE » :

- Développe, par l'information, le conseil et l'accompagnement, la formation professionnelle continue dans les entreprises de moins de 11 salariés,
- Développe le recours au CPF,
- Assure le traitement administratif des dossiers qui sont associés à ses démarches.

Dans le cadre de sa fonction de conseil et d'accompagnement, le « Développeur formation TPE » établit des relations personnalisées et de proximité avec les entreprises afin de favoriser l'expression des besoins et des objectifs de formation des personnes et des entreprises.

Un minimum de 350 visites en entreprises doit avoir été réalisé au cours de la mission.

Dans le cadre des fonctions décrites ci-dessus, le « Développeur formation TPE » aura l'obligation de tenir un carnet de bord hebdomadaire fourni par le Fafih.

Profil : Bac +2 minimum (vente, commerce, RH...), bonne maîtrise des outils informatiques, aisance relationnelle, dynamique, rigoureux et autonome, bonne présentation et bonne expression.

Permis B et véhicule personnel exigés.

Candidatures : CV et lettre de motivation à transmettre à l'adresse c.georges@fafih.com à l'attention de Cyril GEORGES, Délégué Régional Bretagne